

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 20 MARS 2026
Afférents au Conseil Municipal : 19	Le vingt mars deux mille vingt-six à vingt heures trente , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : 19	
Qui ont pris part à la délibération : 19	
Date de la Convocation : 16 mars 2026	

Présents : Jean-Marc CALVET, Isabelle MIRABEL, Jean-Pierre ISSALY, Nathalie GLADIN, Michel PRADELS, Marie-Anne DELTORT, Maurice MARTY, Jérôme CAYRE, Christine GARIBAL, Florence PEGUES, Anthony FILHOL, Marie-Laure ESPEILHAC, Alain CAYLA, Mélanie MAZENQ, Justine FILHOL, Jean-Pierre LACOMBE

Absents excusés ayant donné procuration : Marion CAPMARTIN (procuration à Mélanie Mazenq), Gaëtan RUAT (procuration à Michel PRADELS), Stéphane CASAGRANDA (procuration à Jean-Marc CALVET)

Secrétaire de séance : Christine GARIBAL

**Délibération n° 2026-34– Institution et vie politique
Délégué au CNAS**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il y a lieu de désigner UN délégué auprès du CNAS « Comité National d'Action Sociale ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de délégué, représentant la collectivité : M. Michel PRADELS - michel.pradels55@gmail.com.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le :
- publication ou notification du :

Le Maire,
Jean-Marc CALVET
ACTE DEMATERIALISE